



Commune de **CERNY** (Essonne)

Extrait de délibération du Conseil d'Administration

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 7

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 7 avril à 16h30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 31 mars 2023.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes BARBERI, VUITRY, CARPENTIER et TRIMBOUR

Ont donné pouvoir : Mme LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET

Absents excusés : Mmes SAINGERY et FRANCISO

N° 2023 / I / 2 – 7.1 Débat d'orientations budgétaires

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2312-1,
VU le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires,
VU la loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027,
VU le rapport d'orientations budgétaires 2023 tel que présenté à l'assemblée,
CONSIDÉRANT que celui-ci doit donner lieu à un débat,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil d'Administration, après avoir débattu, **A L'UNANIMITÉ**

PREND ACTE du débat sur le rapport des orientations budgétaires 2023.

Marie-Claire CHAMBARET,
Présidente du CCAS,

